

# Conditions générales relatives au magasin en ligne Olympus

## § 1 Portée

Les conditions générales suivantes, dans leur version en vigueur à la date de la commande, s'appliquent exclusivement à la relation commerciale entre Supplies Distributors SA, dont le siège est situé au 5 rue Blériot, 4460 Grâce-Hollogne, inscrit au Registre de Commerce de Liège sous le numéro 208.795, VAT No. BE 475.286.142, (ci-après désigné « SDSA » et « nous ») et l'Acheteur. SDSA n'acceptera pas de conditions générales différentes de la part de l'Acheteur, à moins que SDSA ne les ait acceptées par écrit.

Vous pouvez nous contacter à tout moment par: [shop.support@olympus.eu](mailto:shop.support@olympus.eu), téléphone: 00800-65967873, télécopie 004940237734-649.

## § 2 Conclusion du contrat

Les commandes sont passées exclusivement en ligne sur le site Web du magasin Olympus à <http://shop.olympus.fr>. L'Acheteur peut revoir et modifier les données à tout moment avant de passer la commande. Les commandes passées par l'Acheteur constituent une offre irrévocable de conclure un contrat de vente. Les commandes ne peuvent toutefois être passées et envoyées que si l'Acheteur accepte ces conditions générales en cochant la case appropriée et en les incluant ainsi dans son offre. Quand l'Acheteur aura passé sa commande auprès de SDSA, nous lui enverrons un message électronique accusant réception de la commande et spécifiant ses détails (confirmation de la commande). Cette confirmation de la commande ne constitue pas une acceptation de cette offre, elle a uniquement pour objectif d'informer l'Acheteur que nous avons reçu sa commande. Un contrat de vente n'est conclu que lorsque nous expédions la marchandise à l'Acheteur et confirmons que l'expédition a eu lieu dans un second message électronique (confirmation d'expédition). Aucun contrat de vente n'est conclu pour des marchandises figurant dans une même commande mais qui ne figurent pas dans la confirmation d'expédition. SDSA est la partie contractante. SDSA ne vend pas de marchandises aux mineurs.

Uniquement les adultes ont le droit d'acheter nos marchandises à l'intention des enfants.

## § 3 Droit de rétractation du consommateur

EN TANT QUE CONSOMMATEUR, VOUS AVEZ LE DROIT D'EXERCER VOTRE DROIT DE RETRACTATION DANS UN DELAI DE QUATORZE (14) JOURS SANS NOUS DONNER DE RAISON. CE DÉLAI COMMENCE A COURRIER A COMPTER DE LA RÉCEPTION DE LA MARCHANDISE. VOUS POUVEZ EXERCER VOTRE DROIT DE RETRACTATION EN NOUS RETOURNANT LE FORMULAIRE DE RETRACTATION AVANT L'EXPIRATION DE CE DELAI PAR ÉCRIT À L'ADRESSE SUIVANTE:

SUPPLIES DISTRIBUTORS SA RUE LOUIS BLERIoT 5 4460 GRACE-HOLLOGNE BELGIQUE

OU PAR EMAIL A: [shop.support@olympus.eu](mailto:shop.support@olympus.eu)  
TELECOPIE: 004940237734-649

POUR RESPECTER LE DÉLAI IMPARTI, IL SUFFIT D'ENVOYER LA DEMANDE DE RETOUR OU LA MARCHANDISE À TEMPS.

#### **§ 4 Retour de la marchandise après rétractation**

EN CAS DE RETRACTATION DE VOTRE PART DU PRESENT CONTRAT, NOUS VOUS REMBOURSERONS TOUS LES PAIEMENTS REÇUS DE VOUS, Y COMPRIS LES FRAIS DE LIVRAISON (A L'EXCEPTION DES FRAIS SUPPLEMENTAIRES DECOULANT DU FAIT QUE VOUS AVEZ CHOISI, LE CAS ECHEANT, UN MODE DE LIVRAISON AUTRE QUE LE MODE MOINS COUTEUX DE LIVRAISON STANDARD PROPOSE PAR NOUS) SANS RETARD EXCESSIF ET, EN TOUT ETAT DE CAUSE, AU PLUS TARD QUATORZE JOURS A COMPTER DU JOUR OU NOUS SOMMES INFORMES DE VOTRE DECISION DE RETRACTATION DU PRESENT CONTRAT. NOUS PROCEDERONS AU REMBOURSEMENT EN UTILISANT LE MEME MOYEN DE PAIEMENT QUE CELUI QUE VOUS AUREZ UTILISE POUR LA TRANSACTION INITIALE, SAUF SI VOUS CONVENEZ EXPRESSEMENT D'UN MOYEN DIFFERENT; EN TOUT ETAT DE CAUSE, CE REMBOURSEMENT N'OCCASIONNERA PAS DE FRAIS POUR VOUS.

NOUS POUVONS DIFFERER LE REMBOURSEMENT JUSQU'A CE QUE NOUS AYONS REÇU LE BIEN OU JUSQU'A CE QUE VOUS AYEZ FOURNI UNE PREUVE D'EXPEDITION DU BIEN, LA DATE RETENUE ETANT CELLE DU PREMIER DE CES FAITS.

VOUS DEVREZ RENVOYER OU RENDRE LE BIEN, A NOUS-MEMES SANS RETARD EXCESSIF ET, EN TOUT ETAT DE CAUSE, AU PLUS TARD QUATORZE JOURS APRES QUE VOUS NOUS AUREZ COMMUNIQUE VOTRE DECISION DE RETRACTATION DU PRESENT CONTRAT. CE DELAI EST REPUTE RESPECTE SI VOUS RENVOYEZ LE BIEN AVANT L'EXPIRATION DU DELAI DE QUATORZE JOURS. NOUS PRENDRONS EN CHARGE LES FRAIS DE RENVOI DU BIEN.

VOTRE RESPONSABILITE N'EST ENGAGEE QU'A L'EGARD DE LA DEPRECIATION DU BIEN RESULTANT DE MANIPULATIONS AUTRES QUE CELLES NECESSAIRES POUR ETABLIR LA NATURE, LES CARACTERISTIQUES ET LE BON FONCTIONNEMENT DE CE BIEN.

#### **§ 5 Prix**

Le prix d'un produit figurant sur le site Web d'Olympus comprend les taxes de vente. Il faut cependant ajouter les frais d'expédition, les frais bancaires et de carte de crédit (sauf indication contraire). Le prix figurant sur la confirmation de la commande sera le prix final comprenant toutes les taxes applicables (y compris la taxe sur la valeur ajoutée). Ce prix comprend le prix du produit ainsi que tous les frais d'expédition et de livraison. Ne sont pas inclus les frais bancaires et les frais dus pour payer par carte de crédit.

#### **§ 6 Livraison**

La livraison devra être effectuée au maximum dans les trente (30) jours suivant la date de conclusion du contrat. L'Acheteur aura le droit de résoudre le contrat si la marchandise n'a pas été livrée dans ce délai imparti. Dans le cas d'une telle résolution, SDSA remboursera l'Acheteur sans délai et dans les trente (30) jours au maximum.

Si SDSA se trouve dans l'impossibilité de livrer la marchandise commandée sans faute de sa part, parce que l'un de nos fournisseurs n'a pas rempli ses obligations contractuelles, nous auront le droit de nous retirer du contrat avec l'Acheteur. Dans ce cas, nous avertirons immédiatement l'Acheteur que le produit n'est pas disponible. Ceci n'affectera pas les droits de l'Acheteur tels que prévus par la loi.

Dans la mesure où la livraison ne peut pas être faite à l'Acheteur parce que la marchandise livrée ne passe pas par la porte principale de l'Acheteur, sa porte d'entrée ou l'escalier, ou parce que l'Acheteur ne peut pas être localisé à l'adresse indiquée, bien que l'Acheteur ait été averti de la date de livraison dans un délai raisonnable, l'Acheteur devra prendre à sa charge les frais de cette livraison infructueuse.

## **§ 7 Echéance et paiement, défaillance**

L'Acheteur peut payer la totalité du prix d'achat par carte de crédit. En cas de défaillance de l'Acheteur, SDSA pourra imposer un intérêt pour défaillance à hauteur de 5% par an en supplément du taux directeur de prêt annoncé par la Banque Centrale Européenne. Si Olympus peut prouver qu'elle a subi des dommages plus importants en raison de la défaillance, nous pourrions faire valoir nos droits.

## **§ 8 Compensation, rétention**

L'Acheteur aura le droit d'opérer une compensation seulement si un jugement déclaratoire reconnaît sa demande reconventionnelle, ou si SDSA ne s'y oppose pas. En outre, il ne peut exercer son droit de rétention que dans la mesure où sa demande reconventionnelle se fonde sur la même relation contractuelle.

## **§ 9 Réserve de propriété**

Les marchandises livrées restent la propriété de SDSA jusqu'à ce que le paiement soit effectué dans sa totalité.

## **§ 10 Responsabilité pour défaut**

Si le produit faisant l'objet de la vente est défectueux, les dispositions du contrat s'appliqueront. Les déclarations de garantie de la part de l'Acheteur ne peuvent pas être cédées.

Les dispositions suivantes s'appliquent uniquement aux Acheteurs professionnels :

Sauf indication contraire ci-dessous, toutes revendications supplémentaires de la part de l'Acheteur – pour toute raison légale que ce soit – sera exclue. SDSA ne sera donc pas tenue responsable de dommages ne concernant pas l'objet de la livraison lui-même ; SDSA ne sera, en particulier, pas responsable pour toute perte de profit ou autres pertes financières subies par l'Acheteur. Dans la mesure où la responsabilité contractuelle de SDSA fait l'objet d'une exonération ou d'une limitation, ceci s'appliquera également à la responsabilité personnelle des employés, représentants ou préposés.

La limitation de responsabilité précitée ne s'appliquera pas dans la mesure où les dommages sont causés intentionnellement ou par négligence grave, ou en cas de dommage corporel. Elle ne s'appliquera pas non plus si l'Acheteur fait valoir des droits légiférés.

Si SDSA enfreint par négligence une obligation importante du contrat (« obligation essentielle »), sans laquelle l'exécution du contrat est inconcevable, l'obligation de verser une compensation pour dommages matériels se limitera aux dommages se produisant habituellement.

Si la performance complémentaire est effectuée par l'intermédiaire d'une livraison de remplacement, l'Acheteur devra retourner dans les 30 jours à SDSA et aux frais de SDSA la marchandise préalablement envoyée . La marchandise défectueuse doit être retournée en raison des dispositions

légales. SDSA se réserve le droit de revendiquer des dommages-intérêts conformément aux dispositions établies par la loi.

La prescription se produira après vingt-quatre mois, calculée à partir de la date de livraison pour la garantie de conformité et calculée à partir de la date de découverte du vice dans le cas de vices cachés.

## **§ 11 Collecte, traitement et utilisation des données personnelles relatives à nos clients**

Les données que vous nous fournissez nous aide à personnaliser et à constamment améliorer votre expérience d'achat sur le site Web d'Olympus. Nous utilisons ces données pour acheminer votre commande, livrer votre marchandise et réaliser les prestations ainsi que pour traiter les paiements (pour les achats avec paiements échelonnés et aussi pour les vérifications de solvabilité nécessaires). Nous utilisons également vos données pour communiquer avec vous au sujet de commandes, produits, services et d'offres commerciales, ainsi que pour mettre à jour et entretenir vos comptes-clients et pour copier leur contenu, comme par exemple des listes de produits souhaités, et vous proposer des produits ou des services qui pourraient vous intéresser. Nous utilisons également vos données pour améliorer notre magasin en ligne et notre plateforme, pour nous protéger contre ou découvrir tout usage abusif de notre site Web, ou pour permettre à des tiers de réaliser des prestations techniques, logistiques ou d'autres services en notre nom.

Des informations supplémentaires sur le type, la portée, le lieu et la finalité de la collecte, du traitement ou de l'utilisation de données personnelles par SDSA aux fins de l'acheminement des commandes, de l'enregistrement pour service de notification électronique, de transmission de l'évaluation en ligne vous sont présentées dans la [déclaration sur la confidentialité des données](#).

## **§ 12 Droit applicable – Règlement des litiges**

Le droit français s'appliquera à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CISG). IL EST DONNE COMPETENCE EXCLUSIVE AUX

JURIDICTIONS DE BRUXELLES EN CAS DE DIFFEREND, SI L'ACHETEUR N'EST PAS UN  
CONSOMMATEUR.

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, tout différend opposant SDSA à l'Acheteur non professionnel dans le cadre de ce contrat de vente peut faire l'objet d'une médiation de la consommation. Pour avoir recours à la médiation de la consommation l'Acheteur doit avoir préalablement tenté de résoudre son litige directement auprès de SDSA par réclamation écrite. Le médiateur de SDSA est le suivant : MEDICYS, 73 boulevard de Clichy – 75009 Paris, <http://www.medicys.fr>.

Conformément au Règlement (EU) No. 524/2013, la Commission européenne a développé une plateforme internet pour le règlement extrajudiciaire de litiges nés de transactions en ligne pour les consommateurs qui est accessible sous le lien suivant: <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>.

Dans tous les cas, vous pouvez contacter notre service de traitement des plaintes directement via e-mail ([shop.support@olympus.eu](mailto:shop.support@olympus.eu)), téléphone (00800-65967873) ou fax (+420 221 985 599) pour de plus amples informations. Il vous faut accepter ces conditions générales afin de pouvoir continuer la procédure de commande.